

Bernard Allaire

# PELLETERIES, MANCHONS ET CHAPEAUX DE CASTOR

Les fourrures nord-américaines à Paris

1500-1632



SEPTENTRION



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

Extrait de la publication



PELLETERIES, MANCHONS  
ET CHAPEAUX DE CASTOR



Bernard Allaire

PELLETERIES, MANCHONS  
ET CHAPEAUX DE CASTOR  
*Les fourrures nord-américaines à Paris*

1500-1632



SEPTENTRION



PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour le soutien accordé à leur programme d'édition, de même que le gouvernement du Canada pour l'aide financière reçue par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ).

Illustration de la couverture: La chapellerie au XVI<sup>e</sup> siècle, Jost Amman, *Das Ständebuch [...]*, Francfort, Feyerabend, 1568 (cliché Bibliothèque nationale de France).

Révision: Solange Deschênes

Mise en pages et maquette de la couverture: Folio infographie

Si vous désirez être tenu au courant des publications  
des ÉDITIONS DU SEPTENTRION,  
vous pouvez nous écrire au  
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3  
par télécopieur (418) 527-4978 ou  
par courrier électronique  
[www.septentrion.qc.ca](http://www.septentrion.qc.ca)

Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 1999  
Bibliothèque nationale du Québec

© Les Éditions du Septentrion  
1300, avenue Maguire  
Sillery (Québec)  
G1T 1Z3  
ISBN 2-89448-138-1

Presses de l'Université de Paris-Sorbonne  
18, rue de la Sorbonne  
75005 Paris  
ISBN 2-84050-161-9

Diffusion au Canada  
Diffusion Dimedia  
539, boul. Lebeau  
Saint-Laurent (Québec)  
H4N 1S2

Diffusion en Europe  
Centre interinstitutionnel pour  
la diffusion  
131, boul. Saint-Michel  
75005 Paris

## Préface

ON SAIT À PEU près comment, sur la fin du xv<sup>e</sup> et le début du xvi<sup>e</sup> siècle, le Canada a été visité avant Jacques Cartier par Cabot, les pêcheurs basques, bretons, normands et les Français de l'Atlantique à la recherche des baleines ou des morues. On sait aussi comment se sont organisées, au xvii<sup>e</sup> siècle, la traite des fourrures et la colonisation de la Nouvelle-France. Mais, jusqu'à présent, on ne saisissait pas très bien la succession et l'enchaînement des causes. C'est le propre du remarquable ouvrage de Bernard Allaire de nous fournir une convaincante et séduisante explication : une offre en fourrures canadiennes (par le Saint-Laurent) a coïncidé avec une demande française, formulée principalement par Paris. Une demande en fourrure existait certes en Occident depuis le milieu du Moyen Âge mais elle portait sur des espèces domestiques, sur des espèces sauvages de la steppe venues des bords méditerranéens ou sur des espèces de la grande forêt et des espaces aquatiques, des pays de l'espace scandinave et russe. Elle concernait de plus en plus des peaux rares, chères, destinées à orner ou à garnir des vêtements luxueux.

Une offre potentielle existait tout autant au Canada : les Amérindiens connaissaient en particulier la valeur de la peau de castor, au duvet extraordinairement fin et serré sur un cuir souple et robuste. Il était par ailleurs possible de capturer, surtout dans le froid de l'hiver et la profondeur des forêts, des fourrures précieuses : lynx, loutres, martres, hermines, chevreuils et rats laveurs (« chats ») ou les carcajous (gloutons) inconnus ou rarissimes en Occident... On voit qu'offre et demande ne coïncident

pas exactement. Initialement la France (Paris) ne demandait pas de castor, non qu'il fut totalement inconnu mais il avait quitté les lacs et rivières d'Occident et la Moscovie n'en fournissait pas car elle utilisait elle-même la totalité de sa production. Par ailleurs, cette splendide, chère mais lourde peau ne convenait pas particulièrement à fourrer des habits de luxe, dont les plus précieux, en soie plus ou moins vaporeuse, devaient rester légers.

Il y avait certes différents moyens d'employer les castors et l'Occident, au tournant du *xiv*<sup>e</sup> siècle, en avait utilisés pour monter quelques pelissons et surtout de nombreux chapeaux, mais la Prusse et le fond de la Baltique ne fournissaient plus de peaux depuis le début du *xv*<sup>e</sup> siècle et un tel usage semblait avoir pratiquement disparu. Il fallait donc un ensemble de conditions peu évidentes pour infléchir grandement la demande parisienne, qui allait concerner l'utilisation, non plus des peaux entières, mais des poils séparés puis agglomérés en feutre pour l'élaboration de la pièce de vêtement très particulière qu'est le chapeau; en usage second, le cuir, privé de poils, souple, résistant, brillant, pouvait servir à des valises, des bagages, de la sellerie ou à la maroquinerie. Quelques peaux complètes pouvaient également fourrer des manchons, voire être réexportées vers la Moscovie. Ainsi, l'offre initiale en pelleteries ne correspondait pas à une demande (encore inexistante) en poils et cuir et on ne fournissait pas au départ les fourrures de luxe qui auraient pu concurrencer celles fournies par le monde russe.

Grâce aux études de Bernard Allaire, nous savons maintenant que la mise en rapport de ces phénomènes s'est accomplie au tournant des années 1570-1580 et essentiellement autour du castor. Risquons une hypothèse par comparaison avec le commerce russe médiéval et les fourrures (ou la cire) offertes comme seules denrées d'échange aux produits occidentaux. Ce serait l'offre en castor qui aurait alors été primordiale: les Français (ou autres Occidentaux), par leurs pêcheurs ou leurs expéditions d'exploration vers l'intérieur, entraient en contact avec les Amérindiens, leur apportaient mille objets contre lesquels ils pouvaient obtenir surtout ou presque uniquement du castor, de ce castor introuvable en Europe ailleurs qu'en Moscovie ou en Scandinavie.



Ce castor à la fois rare, cher et peu réclamé, il fallait bien l'écouler et au meilleur prix, d'où probablement cette incitation puissante à réactualiser des techniques délaissées et à (re)lancer la mode (re)devenue neuve des chapeaux de feutre fin: ce qui n'excluait pas complètement de revendre des peaux complètes par la Baltique, et surtout de faire venir du Canada des fourrures de luxe susceptibles de concurrencer en Occident, voire en Baltique, les fourrures russes, en augmentant les bénéfices.

Ce serait donc Paris qui, en redécouvrant les techniques du chapeau de feutre, aurait su utiliser les castors obtenus au Canada et, de ce fait, amorcer l'essor de la traite.

Traite soutenue et amplifiée par l'activité, le dynamisme des métiers parisiens (pelletiers, fourreurs, chapeliers, mais aussi tanneurs, peaussiers, mégissiers, maroquiniers...) et d'une élite marchande dont B. Allaire décrit, retrouve et interprète, avec beaucoup de finesse, les comportements après d'immenses dépouillements dans les archives des notaires parisiens, mais aussi dans les archives, éditées ou non, des ports français, anglais et des grands péages danois.

Dès le moment où est constitué et se développe un marché concernant le pays le plus riche et le plus peuplé d'Occident, confluent vers sa capitale des arrivées sans cesse plus importantes de fourrures canadiennes par les ports de l'Atlantique: Rouen, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne et aussi Saint-Malo, Fécamp, Granville, Le Havre de Grâce, voire Saint-Valery-en-Caux, Abbeville.

L'effort colonial et l'implantation française au Canada ont donc été portés par le commerce des fourrures, la productivité de l'artisanat parisien, et les bénéfices réalisés...

Angleterre, Écosse, Hollande l'ont rapidement compris et ont tenté à leur tour d'exploiter de nouveaux circuits. On ne peut pas dire, comme Fisher l'a le premier avancé de manière convaincante pour la Sibérie, à la même époque, que la fourrure a payé la conquête et fourni en plus d'immenses revenus (car le tsar disposait d'un monopole de fait); mais on ne peut nier l'importance et les raisons initiales de la traite canadienne: ce sont ces événements qui ont rendu possibles tous les autres, qui les ont rythmés ou en ont été rythmés. Le grand livre de B. Allaire se consacre en effet

non seulement aux débuts mais aussi aux fluctuations de la traite, dues à des circonstances politiques ou sociales, à des guerres, trêves, courses, fortunes de mer, armement des bateaux, routes, capitaux et aussi à des changements techniques, à l'utilisation de méthodes de comptabilité, aux rouages commerciaux, à la psychologie et à la mode. Finalement, c'est toute la conjoncture internationale qui est étudiée sur plus d'un siècle alors que sont éclairés lumineusement les débuts de la colonisation française au Canada.

ROBERT DELORT

## Avant-propos

MES REMERCIEMENTS vont tout d'abord aux membres de ma famille, à qui cet ouvrage est dédié, et tout spécialement à mon père, qui n'a jamais cessé de m'encourager durant mes études. Je tiens ensuite à remercier mon directeur de recherche, Laurier Turgeon, de l'Université Laval, qui m'a donné l'élan initial et le soutien pour mener à terme ce très long travail, et Pierre Jeannin, de l'EHESS de Paris, qui m'a prodigué de nombreux conseils pour aborder l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle et dont les enseignements ont été inestimables.

Ma gratitude va, également, à Raymonde Litalien, des Archives nationales du Canada à Paris, qui m'a conseillé dans mes recherches parisiennes, à Denys Delâge, Réginald Auger et André Sanfaçon, professeurs à l'Université Laval, sans l'aide de qui la réalisation de tout ce travail aurait été impossible. Cet ouvrage a bénéficié des conseils d'Évelyne Picot, des ADG, de Robert Descimon, de l'EHESS de Paris, de Robert Delort, le spécialiste de l'histoire de la fourrure, et de Marcel Delafosse, des ADCM, qui m'ont tracé des avenues de recherches.

Ma reconnaissance va finalement à Silvia Marzagalli, qui m'a soutenu durant la rédaction, à Franck Bermond, à toute la famille Turcotte-Postolec, à Lina Gouger, à Christian Couvrette et Magali Nadel, à Michel Huot et Karen Hilchey, à Mario Beauchemin, à Linda Frève, à Louise Fradet, Daniel Paradis, à Guy Ménard, à tous les employés des AN et des ADSM, à toute l'équipe du CELAT et du département d'histoire ainsi qu'à tous mes autres

confrères et amis qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite de ce volume.

Terminons en mentionnant que cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

## Introduction

**I**NTRODUITES EN EUROPE par les explorateurs, les pêcheurs de morue, les chasseurs de baleines ainsi que par quelques traiteurs audacieux, les fourrures d'origine nord-américaine pénètrent graduellement sur le marché français au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est de cette époque méconnue que traite le présent ouvrage, mais plus précisément des trente dernières années du siècle: une période cruciale durant laquelle quelques artisans du vêtement du quartier des Halles, à Paris, décident de remettre à la mode du jour une coutume vestimentaire oubliée depuis le XV<sup>e</sup> siècle, le chapeau de castor.

Le contexte est bien sûr pour quelque chose dans le choix de ces artisans: la déstabilisation des réseaux d'approvisionnement des Flandres ou de la Baltique et la confrontation des nations du vieux continent s'unissent, à cette époque, pour faire monter les prix des pelleteries européennes et ouvrent, en quelque sorte, une brèche aux fourrures d'origine nord-américaine moins dispendieuses. Cette alchimie complexe qui s'opère à la fin des années 1570 entre marchés émergents, coutumes vestimentaires et fourrures nord-américaines sera lourde de conséquences, puisqu'elle encourage de plus en plus de gens à croire en la viabilité d'un projet colonial en Amérique du Nord appuyé sur les pêcheries françaises à Terre-Neuve, mais surtout rentabilisé par l'exploitation des fourrures.

Si la traite des fourrures est restée l'un des domaines privilégiés de l'historiographie de la Nouvelle-France en raison de son

rôle dans le développement économique de la colonie, les historiens qui l'ont étudiée se sont penchés surtout sur les archives des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, plus abondantes et directement accessibles en Amérique, contrairement à celles du XVI<sup>e</sup> siècle, qui demeurent dans les fonds européens. Assez rapidement, le premier siècle de l'histoire euro-canadienne a été identifié aux voyages d'exploration, aux premiers contacts avec les Amérindiens, bref, à une période obscure de notre passé à laquelle on a attribué le nom de « protohistoire ». La vraie histoire, elle, commençait avec la colonisation française du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous sommes donc allés à la redécouverte de ce XVI<sup>e</sup> siècle, dans le but de rompre le silence qui l'entourait, et il est rapidement devenu évident que, pour comprendre les origines de l'histoire canadienne, il fallait bien saisir les épisodes qui se sont déroulés en Europe dans les décennies qui ont précédé la fondation de la ville de Québec par Champlain. Au-delà du contexte européen, c'est à Paris que se joue la partie. C'est précisément dans la boutique des pelletiers parisiens et grâce à leur comptabilité que nous pouvons suivre la trace des fourrures d'origine nord-américaine, mesurer l'intensité de leur négoce, reconstruire les réseaux d'achat et de revente, analyser les stratégies employées, déceler les préférences des acheteurs et préciser les mécanismes socioculturels qui guident le choix des consommateurs et qui sont responsables de la demande en fourrure.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que se développe un intérêt pour les débuts de la Nouvelle-France<sup>1</sup>, plus particulièrement pour les voyages de découverte et le commerce des fourrures. Au début des années 1870, le Canadien Charles-Honoré Laverdière réédite des ouvrages de base tels que les *Œuvres de Champlain* et les *Relations des Jésuites*. Négligé par les historiens d'aujourd'hui, son petit manuel d'histoire du Canada, publié en 1874<sup>2</sup>, fait déjà une bonne étude des compagnies françaises qui détiennent le monopole de la traite au Canada. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la population canadienne est passionnée par le négoce des fourrures, activité qui a permis le développement de la colonie et qui constitue toujours, à cette époque, un commerce d'exportation considérable pour le pays. Cette histoire coloniale des Français au Canada fera l'objet

de la publication d'ouvrages de plus en plus spécialisés par période et par thème, tel ce volume d'histoire de la Nouvelle-France que Narcisse-Eutrope Dionne (1891) consacre à la période allant de Jacques Cartier à Samuel de Champlain<sup>3</sup>.

Le sujet a également retenu l'attention des historiens français et américains. La grande synthèse historique d'Ernest Lavisse et d'Alfred Rambaud traite largement des compagnies françaises qui ont participé au commerce des fourrures avec le Canada<sup>4</sup>. Un travail considérable de cartographie a aussi été effectué dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle par le géographe Henri Harrisse<sup>5</sup>; celui-ci a publié plusieurs séries de cartes anciennes de première importance pour les futures recherches sur le commerce des fourrures. L'historien américain Francis Parkman consacrera aussi un volume à l'histoire de la colonisation française au Canada qui laisse une très large place aux fourrures<sup>6</sup>.

Il faut cependant attendre le début du XX<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître les premiers ouvrages spécialisés sur l'histoire du commerce des fourrures au Canada. Mentionnons tout d'abord la thèse du Canadien Henri Percival Biggar<sup>7</sup>, parue en 1901, qui représente une première synthèse des connaissances sur la question. Harold Innis publie, à son tour, entre 1927 et 1930, deux ouvrages consacrés au commerce des fourrures, suivis d'une étude sur la pêche à la morue, parue en 1940<sup>8</sup>. Quoique faisant des emprunts flagrants à Laverdière, ces auteurs sont les premiers à évoquer l'influence des marchands de fourrures français et anglais sur la naissance de la Nouvelle-France<sup>9</sup>. Fervents partisans du nationalisme canadien, H. P. Biggar et H. Innis cherchent alors à définir et à défendre, par leurs études, les spécificités économiques du Canada par rapport à celles des États-Unis.

Les Canadiens anglais continuent de participer activement aux recherches sur les débuts de l'histoire canadienne. Citons le travail bien connu de Georges McKinnon Wrong (1860-1948), fondateur de la *Champlain Society*, association à laquelle on doit une réédition des *Œuvres de Champlain*, et les travaux de Charles W. Colby<sup>10</sup>, d'Edward Robert Adair<sup>11</sup>, de William Francis Ganong<sup>12</sup>, ainsi que ceux de Jean E. Murray<sup>13</sup>. S'ils n'ont pas transformé le savoir en ce domaine, ces auteurs ont fait connaître

des ouvrages français jusqu'alors méconnus du monde anglophone et favorisé l'érudition relative à cette époque au Canada anglais.

L'étude de l'histoire du commerce des fourrures s'éclipse durant la Deuxième Guerre mondiale et ce, jusqu'aux années 1950. Ce n'est pas du côté des historiens les plus en vue au Canada français, comme Guy Frégault et Lionel Groulx, qu'il faut chercher la parution de nouveaux ouvrages concernant le commerce des fourrures<sup>14</sup>. C'est plutôt en France que renaît un intérêt pour les voyages de découverte et la traite des fourrures, avec les publications de Charles-André Julien sur le commerce maritime entre la France et l'Amérique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>15</sup>. Dans les années qui suivent, se multiplie le nombre d'historiens canadiens qui reçoivent une formation en Europe<sup>16</sup>. Si le Canadien Marcel Trudel n'apporte rien de foncièrement nouveau aux données connues sur le commerce des fourrures, il est le premier à réaliser une synthèse très bien documentée de l'histoire de la Nouvelle-France des origines jusqu'à 1663<sup>17</sup>.

Pendant les années 1960, sont publiés des ouvrages qui, s'ils ne concernent pas tous le commerce des fourrures, touchent néanmoins l'histoire des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. En 1963, paraît le premier volume du *Dictionnaire biographique du Canada*, dans lequel on peut trouver des détails absents des ouvrages plus généraux<sup>18</sup>, puis un important recueil concernant le Canada aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles intitulé *Nouveaux documents sur Champlain et son époque*, publié par les Archives nationales du Canada<sup>19</sup>. Il s'agit d'un ouvrage essentiel qui permet enfin aux historiens canadiens d'exploiter les sources manuscrites françaises sans avoir à se rendre en Europe.

Cet intérêt pour les origines et les sources françaises se distingue clairement dans les deux plus importantes revues d'histoire au Canada : la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et la *Canadian Historical Review*. Bien qu'ils soient peu nombreux par rapport à l'ensemble, les articles consacrés aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles connaissent une légère croissance à partir des années 1950. Ce mouvement culminera durant la période 1960-1975 pour finalement s'essouffler par la suite<sup>20</sup>. Nous y trouvons des articles



contenant des informations novatrices sur les débuts du commerce des fourrures au cours de cette période. Les deux principaux auteurs de ces articles sont Marcel Delafosse, directeur des Archives départementales de la Charente-Maritime, et Robert Le Blant, un juriste français venu tardivement à l'histoire. Même si leurs recherches sont restées ponctuelles, elles ont montré la richesse des archives notariales françaises pour faire mieux connaître les débuts de l'histoire du Canada.

Les travaux de ces pionniers sont repris par d'autres chercheurs dans les années 1980 et accrus grâce à des recherches dans les archives notariales des villes portuaires européennes<sup>21</sup>. Celles-ci ont révélé l'importance des pêches européennes à Terre-Neuve et mis en évidence l'ampleur de cette activité à La Rochelle<sup>22</sup>, à Rouen<sup>23</sup> et à Bordeaux<sup>24</sup>. C'est aussi au cours de ces mêmes recherches dans les actes notariés que les Canadiens L. Turgeon<sup>25</sup> et S. Barkham<sup>26</sup> ont mis au jour plusieurs mentions de traite des fourrures et de contacts entre Amérindiens et Européens au XVI<sup>e</sup> siècle. Ils ont également fait ressortir que la traite des fourrures avait émergé des activités de pêche à la morue et de chasse à la baleine.

De leur côté, les archéologues ont fait des découvertes marquantes qui sont venues renouveler les connaissances sur les contacts au XVI<sup>e</sup> siècle. Des vestiges de navires et d'établissements côtiers ont été retrouvés à plusieurs endroits sur la côte nord-américaine, par exemple à Red Bay, au Labrador, et à l'île aux Basques, dans l'estuaire du Saint-Laurent. Plus intéressants encore sont les objets trouvés lors des fouilles, lesquels témoignent des contacts entre Amérindiens et Européens au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Ces divers artefacts (morceaux de cuivre, perles de verre, haches<sup>28</sup>) ont été retrouvés non seulement sur le littoral atlantique, mais aussi très loin à l'intérieur du continent, dans la région des Grands Lacs, ce qui confirme l'existence de réseaux commerciaux très étendus entre les divers groupes amérindiens<sup>29</sup>. S'inspirant de ces nouvelles connaissances et d'informations tirées des relations de voyages, certains auteurs, tels Bruce Trigger<sup>30</sup> et Denys Delâge<sup>31</sup>, se sont efforcés de recréer les conditions matérielles dans lesquelles vivaient les groupes autochtones et d'interpréter les

premiers contacts avec les Européens au XVI<sup>e</sup> siècle dans la perspective des Amérindiens.

Toutes ces recherches effectuées par les archivistes, les historiens, les géographes et les archéologues ont permis de préciser la chronologie, la géographie et l'intensité de ces échanges. Cependant, de nombreuses questions demeuraient sans réponse : l'ampleur de la traite, les étapes de sa croissance, les préférences des traiteurs pour certaines fourrures et la place des fourrures d'origine canadienne dans le commerce européen. Nous avons également très peu de renseignements sur l'utilisation de ces fourrures en France. Étaient-elles écoulées dans le pays ou revendues directement à l'étranger ? Par quels réseaux circulaient ces fourrures ? À quoi servaient-elles ? Quel était le profil des marchands engagés dans ce commerce ? Bien qu'elles soient très importantes, les données tirées des archives des villes portuaires ne fournissaient pas de réponses satisfaisantes à ces interrogations de premier plan. En fait, le contexte qui a donné naissance au commerce des fourrures d'origine canadienne en France n'avait jamais fait l'objet de recherches précises.

Mis à part un article de J. F. Crean sur la chapellerie<sup>32</sup>, personne ne s'était vraiment penché sur l'utilisation en France des fourrures canadiennes. Cette lacune était liée à un problème d'ordre documentaire. Les pelleteries nord-américaines se sont insérées dans le commerce européen des fourrures, et les indices de leur présence n'étaient pas faciles à retracer dans les sources. D'autre part, les ouvrages sur l'histoire européenne des fourrures ne répondaient pas adéquatement à toutes nos interrogations. Les études se limitaient à un cadre régional ou national, ou encore à des périodes qui ne correspondaient pas au début de la traite nord-américaine. Les historiens Raymond Fisher et Janet Martin s'étaient intéressés au marché russe<sup>33</sup>, J. C. Sachs et E. Veale au marché anglais<sup>34</sup>, E. Brass et B. Schier au marché allemand<sup>35</sup>, R. Delort au marché italien<sup>36</sup>, puis D. Conduché et R. Le Blant au marché français<sup>37</sup>. Les études de J. H. Prat et de M. J. Chalvin portaient sur le métier de pelletier<sup>38</sup>. Seule l'étude de Robert Delort fournissait une vision globale du commerce des fourrures en Europe, mais celle-ci restait axée sur la fin du Moyen Âge<sup>39</sup>.

Dans tous ces ouvrages, il ressortait une lacune importante : très peu d'attention était donnée au *xvi*<sup>e</sup> siècle. De plus, ceux qui abordaient cette période étaient incapables d'en discerner les principales caractéristiques<sup>40</sup> et en confondaient souvent les données avec celles se situant aux siècles suivants<sup>41</sup>.

Ces travaux nous ont appris qu'il existait depuis le Moyen Âge une demande pour les fourrures dites précieuses. Par ailleurs, les recherches minutieuses de Robert Le Blant<sup>42</sup> dans les archives notariales et judiciaires l'ont conduit à rédiger un article à propos d'une famille de pelletiers de Paris spécialisée dans les fourrures d'origine canadienne au début du *xvii*<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>, suivi d'un autre sur la fluctuation des prix de certaines fourrures canadiennes en France au *xvii*<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Bien qu'ils comportent des carences, ces travaux ont fait connaître des documents inédits et ont révélé la valeur de certains fonds en France. Paris s'est révélé être la seule ville française capable de fournir une base documentaire assez vaste et complète pour mener à bien ce genre d'enquête. Les archives parisiennes avaient déjà été sondées par un grand nombre de chercheurs et nous avons la certitude, entre autres, que les notaires de la ville renfermaient des informations riches et abondantes.

Malgré des brèches ici et là, le Minutier central des notaires de Paris représente un ensemble documentaire imposant et varié, qui contient une mine de renseignements sur le commerce et sur les pratiques des marchands, tels les procurations, les prêts, les lettres de change, les protêts, etc. Comme notre but était d'étudier, entre autres, les activités économiques et sociales des pelletiers, nous avons orienté nos recherches vers certains types d'actes précis (achat, inventaires, déclarations, apprentissage, contrats de mariage, rentes, etc.) qui donnaient beaucoup d'informations sur l'identité des marchands et leur localisation ainsi que sur les différentes pelleteries et leurs prix. Le nombre limité de ces contrats d'achat ou de vente de fourrures demeure l'obstacle principal à l'étude de ce commerce au niveau micro-économique.

Les inventaires de biens sont plus nombreux et plus riches en informations. En rapprochant plusieurs de ces documents, on peut parfois reconstituer le parcours économique d'un marchand.

L'inventaire est le document qui donne, sans doute, le plus d'informations sur le métier du marchand, sa famille, son environnement de travail et ses relations commerciales. Il contient habituellement une description de tout ce qui se trouve dans les différentes pièces de la maison, mais aussi une liste des fourrures de la boutique et l'énumération de tous les papiers, contrats, brevets et titres que le marchand détenait. L'inventaire des papiers est un élément essentiel car il permet de retracer d'autres actes plus importants passés par-devant notaire (inventaires des parents, contrat de mariage, etc.) ainsi que des copies d'actes passés sous seing privé dont les originaux ont disparu. On y trouve parfois une description du livre de comptes du marchand où apparaissent les noms des clients et des sommes dues par ces derniers.

Les informations ne sont cependant pas toujours consignées avec minutie, car le but de l'inventaire est moins d'établir une liste précise d'objets que d'évaluer la fortune globale du marchand pour trancher une succession. L'analyse détaillée du prix des pelleteries dans la boutique est parfois aléatoire, car lors de l'évaluation les commissaires-priseurs réunissent parfois sous un même prix un groupe de peaux d'espèces animales différentes, voire plusieurs objets fourrés. De plus, il est souvent difficile de dire si le prix noté par les examinateurs représente le prix réel de la marchandise sur le marché ou son prix d'entrepôt.

Les recherches dans les archives notariales posent plusieurs problèmes, particulièrement lorsqu'on étudie des périodes antérieures au xvii<sup>e</sup> siècle. Tout d'abord, la lecture de l'écriture du xvi<sup>e</sup> siècle est très difficile, car plusieurs lettres de l'alphabet diffèrent de leurs équivalents contemporains. Les notaires utilisent un système complexe d'abréviations (parfois très personnel) inaccessible au néophyte. De plus, les textes notés dans les minutes sont souvent rédigés à la hâte, raturés et remplis d'annotations marginales. Finalement, la phraséologie juridique de l'époque ainsi que les termes qui s'y rattachent n'ont aucun rapport avec ceux en usage actuellement. Le problème le plus important demeure cependant la très grande quantité de documents et la lenteur du dépouillement. Le Minutier central des notaires de Paris



COMPOSÉ EN SABON CORPS 11  
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR JOSÉE LALANCETTE  
ET ACHÉVÉ D'IMPRIMER EN SEPTEMBRE 1999  
SUR LES PRESSES DE AGMV-MARQUIS  
À CAP-SAINT-IGNACE, QUÉBEC  
POUR LE COMPTE DE GASTON DESCHÊNES  
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION